

## Notation administrative jusqu'au 28 JANVIER INCLUS

### Nouveautés 2010

**Une grille Académique** ⇨ Ne pas tenir compte de la grille de référence sur la fiche de proposition de notation 2009/2010

Pour les collègues atteignant la note **maximum** de l'échelon, une **augmentation de 0,10 est** néanmoins possible. (Excepté pour les collègues déjà à 40, qui est la note administrative maximum)

Pour les collègues arrivant d'autres académies et ayant une note ne respectant pas la règle : augmentation de 0,5 par an jusqu'à 39 puis de 0,10, **une harmonisation aura lieu en respectant les règles d'arrondis.**

### NOTATION EXCEPTIONNELLE

Pour les PLP déjà notés hors grille : pas de notation exceptionnelle

Pour ceux notés en deçà de la grille académique, une augmentation exceptionnelle peut-être proposée mais ne doit pas permettre une notation hors de la grille.

**RAPPEL** : Pour une notation exceptionnelle, un maintien, ou une diminution de note, le chef d'établissement devra transmettre un **RAPPORT CIRCONSTANCIE**, co-signé par le collègue concerné.

### GRILLE ACADEMIQUE

Echelon	Note minimale	Note Maximale
1 2 3	30	31,5
4	30,5	32
5	31	33,5
6	32	34,5
7	33,5	35,5
8	34,5	36,5
9	35,5	38
10	36,5	38,5
11	38	40

Consultez le [Bulletin Académique spécial](#)